

Aulnay-sous-Bois, le 26 mai 2026

L'ÉTÉ ARRIVE, COMME CHAQUE ANNÉE. APPAREMMENT, C'EST UNE SURPRISE.

Ils travaillent dehors, sous le soleil. Ils travaillent aussi dans des bureaux surchauffés, sans ventilation suffisante, sans protection contre les rayons du soleil. Tous méritent d'être protégés. La CFTC les a entendus. La CFTC agit.

Chaque année, c'est la même histoire. L'hiver, on gèle dans les bureaux, l'été, on cuit. Et comme chaque année, nous découvrons le même problème... comme si c'était une surprise !!!

Météo prévisible, réponse imprévisible

Soyons clairs. La canicule, ce n'est pas un événement exceptionnel. Ce n'est pas une catastrophe naturelle imprévisible tombée du ciel un matin de mai, de juin ou de juillet. C'est l'été qui arrive, comme chaque année.

Et pourtant, dans les bâtiments communaux, les thermomètres affichent régulièrement plus de 30°C dans les bureaux. Nos collègues travaillent, reçoivent du public, rédigent, téléphonent, décident dans des conditions qui feraient l'objet d'un arrêt de travail dans n'importe quelle entreprise privée.

L'hiver dernier, les mêmes bureaux étaient mal chauffés. On s'en souvient. On l'avait déjà signalé. Tout ceci, nous l'avions déjà écrit. Ce n'est pas faute de l'avoir dit et répété.

Il est inacceptable que des agents exercent leurs missions dans des locaux surchauffés, sans moyens adaptés. La CFTC a recueilli de nombreux témoignages alarmants :

- Absence ou insuffisance de ventilateurs dans de nombreux bureaux
- Absence de climatisation dans de nombreux bureaux
- Absence de protections solaires sur les fenêtres, stores, volets, films occultants, laissant les agents exposés à un ensoleillement direct

Malgré les efforts de la collectivité et de nos collègues de la Régie pour fournir des ventilateurs et climatiseurs, cela reste insuffisant face aux demandes des agents.

Ce que nous avons demandé et obtenu pour les agents de terrain

Suite aux sollicitations des agents, la CFTC a interpellé la collectivité. Des mesures ont été annoncées :

- Passage en horaires 7h-14h pour l'ensemble des agents du Pôle Patrimoine et Cadre de Vie travaillant sur le terrain, à compter d'aujourd'hui
- Mise à disposition de bouteilles d'eau via la Cuisine Centrale, pour tous les agents de terrain ne disposant pas de point d'eau ou de fontaine d'eau fraîche
- Une note officielle sur ces sujets est en cours de signature

Nous saluons ces mesures. Nous resterons vigilants sur leur application concrète.

Le climatiseur mobile : une solution... pour qui ?

Il existe bien quelques climatiseurs mobiles dans les services. On s'en réjouit. Vraiment.

Sauf que les appareils sont en nombre très limité, qu'ils ne couvrent qu'une partie des espaces, et qu'ils se retrouvent au centre d'une compétition silencieuse mais réelle entre services, une sorte de tournoi estival dont chacun voudrait être champion.

On ne demanderait pas à un pompier d'éteindre un incendie avec un verre d'eau. Et pourtant !!!

Ce que nous demandons pour les agents dans les bureaux et c'est raisonnable

La CFTC n'est pas là pour se plaindre pour le plaisir. Nous sommes là pour proposer des solutions concrètes, immédiatement applicables :

- Des aménagements horaires pour les agents administratifs lors des épisodes de fortes chaleurs
- L'installation de protections solaires sur les fenêtres, stores et films pour limiter l'effet de serre dans les bureaux exposés
- Un budget dédié à l'acquisition de climatiseurs supplémentaires, dès maintenant et non pas repoussé à "l'année prochaine" ou à une énième étude.
- Un plan de prévention chaleur formalisé, avec des règles claires sur les seuils de déclenchement des mesures, communiqué aux agents avant l'été. Pas pendant !!!

Une question, en passant

On nous dira peut-être que les budgets sont contraints. Que les arbitrages sont difficiles. Que la réflexion est en cours.

Nous posons alors la question, tranquillement : combien coûte un arrêt maladie lié à un coup de chaleur ? Combien coûte une visite aux urgences ? Combien coûte, humainement et financièrement, un agent épuisé qui n'en peut plus à 14h un jeudi de mai, juin, juillet ?

La prévention coûte toujours moins cher que la réparation. C'est vrai en médecine. C'est vrai en gestion publique.

Ce qui est prévisible mérite d'être anticipé

La CFTC tient à exprimer son profond regret d'être contrainte, année après année, de rappeler à la collectivité les mêmes alertes. Été comme hiver, les effets climatiques sont prévisibles. Les canicules reviennent. Les vagues de froid aussi. Ce n'est une surprise pour personne.

Il est temps que la collectivité adopte une politique d'anticipation climatique durable pour la protection de ses agents, plutôt que de réagir dans l'urgence à chaque épisode météorologique. Prévoir des équipements adaptés, former les encadrants, établir des protocoles clairs avant que la chaleur ou le froid ne s'installe, c'est cela, un employeur responsable.

La CFTC demande la mise en place d'un plan de prévention climatique annuel, intégrant les épisodes de chaleur et de froid, pour que nos agents ne soient plus jamais pris au dépourvu

Nos collègues ne sont pas des machines !!!

Ils arrivent à l'heure. Ils servent le public. Ils font fonctionner la collectivité, qu'il fasse 14°C en janvier dans les bureaux comme par 34°C en juillet. Le minimum que nous leur devons, c'est un environnement de travail digne.

La CFTC est auprès de vous, aujourd'hui et demain.

Rejoignez-nous ! Ensemble, défendons les droits de tous les agents.